

par l'étrangeté de sa vie d'aventures. Après avoir immortalisé son nom par la fondation du Détroit, il obtint le gouvernement de la Louisiane, où il justifia les accusations de ses ennemis qui achevèrent de le ruiner à la cour de Versailles, et il alla mourir dans l'obscurité à Castel Sarrasin, où l'on voit encore l'inscription de son tombeau sur les dalles d'une église.

Si jamais vous visitez le Détroit, ne manquez pas d'aller voir l'ancienne église de Sainte-Anne dont l'architecture rappelle un autre âge. En apercevant son portail, on se croirait transporté dans une paroisse canadienne. Aujourd'hui, comme autrefois, la prédication ne s'y fait qu'en français. Sainte-Anne est desservie par l'abbé Anciaux, belge de naissance, prêtre aussi zélé que prédicateur éloquent.

Un souvenir assez curieux, et qui est resté ignoré jusqu'à présent, se rattache à Sainte-Anne. C'est dans cette église, sous le marchepied de l'autel, que fut inhumé le célèbre chevalier de Tonti, le compagnon et l'ami de M. de La Salle. Gouverneur du Détroit pendant plusieurs années, il a légué à l'histoire une réputation aussi intacte que celle de LaMothe Cadillac est contestable. Il n'y a peut-être pas de plus beau caractère dans nos annales, et le jour viendra où cette grande vie sera étudiée et mise en relief.

Nous devons à l'obligeance d'un ancien sous-officier français, venu d'Algérie pour s'établir à Windsor, M. Pred'homme, amateur d'antiquités canadiennes et chercheur infatigable, la copie de l'acte de sépulture du chevalier de Tonti, que nous citons ci-après :

« Ce aujourd'hui, dix novembre, mil sept cent vingt-sept, a été inhumé par moy, soussigné, dans l'église de Ste-Anne du Détroit, sous les marches de l'autel, avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste Eglise C. A. et R., le corps de Messire Alphonse de Tonty, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine et commandant pour le Roi du dit poste au Détroit, âgé de soixante-huit ans environ, et est mort après avoir reçu les sacrements de Pénitence, Eucharistie et Extrême-Onction, avec les sentiments véritablement chrétiens, et ce en présence de M. le chevalier de Lapernenche, enseigne d'une compagnie du détachement et commandant du Détroit, et du sieur Chapoton, chirurgien du dit fort, lesquels ont signé avec moy

« Signé, De LAPERNENCHE

« CHAPOTON.

« Signé, F. BONAVENTURE, M. R. »

Il existe en dehors de la ville de Détroit, plusieurs groupes canadiens-français disséminés le long du littoral américain, entre autres à la Grosse Pointe aux Ecorces, et à la rivière aux Raisins. Malheureusement ces familles s'américanisent peu à peu et menacent de perdre, avec leur langue, leur physionomie française, faute d'une organisation patriotique et religieuse, qui réveille chez elles, avec les traditions, le sentiment national !

Il n'en est pas de même, grâce à Dieu, des magnifiques paroisses canadiennes qui s'échelonnent sur notre frontière, depuis le lac Erié, tout le long de la rivière du Détroit, jusque sur les bords du lac Sainte-Claire, et qui feront le sujet de notre prochaine correspondance.

L'Abbé CASGRAIN—J. MARMETTE.

## QUATRE ANNÉES DANS LE MONDE

(Suite)

28 Février 1882.

MA CHÈRE AMÉLIE,

Ma lettre s'envolait, l'autre jour, confiante et légère, vers Montréal, emportant, dans ses plis, les vœux les plus ardents pour ton bonheur. Et moi, je suivais en esprit cette messagère de mon cœur ; je regrettais de ne pouvoir, comme elle, traverser l'espace et franchir le seuil de ta gentille chambrette, quand le souvenir du souhait irréféché qui termine cette folle missive, changea soudain mes élans en appréhensions. Je regrettais alors, mais un peu trop tard, les conséquences d'une franchise trop exubérante pour ne pas paraître indiscreète. Il ne m'appartenait pas, c'est vrai, de t'imposer mes goûts sans être au fait des tiens, de m'ériger en mentor quand mon inexpérience personnelle rend ma propre marche incertaine et chancelante. Surtout il était téméraire à un pauvre pilote, comme moi, d'imprimer à ta barque une oscillation contraire à celle qui la balance peut-être déjà.

Qui sait, en effet, me suis-je dit si, réprimant à grand-peine les battements précipités de son cœur, un soupire imide n'a pas murmuré, à l'oreille d'Amélie, le mot terrible, mais toujours éloquent, paraît-il, de l'amour ? Si la goutte glacée de mon égoïsme n'est pas tombée, persistante et inflexible, sur les enchantements naïfs d'un premier rêve ?... Qui me dira si ma chère amie, blessée alors dans ses sentiments les plus intimes, n'accompagne pas maintenant mon souvenir d'une moue significative, quoique toujours adorable ?... Si... Enfin que sais-je encore ! L'imagination s'arrête-t-elle jamais sur le chemin des conjectures, cette voie héri-

sée de *peut-être* et de *mais*, où les pas de l'amitié s'accroissent si péniblement parfois ?

Je sors donc au plus vite du cercle des suppositions, et, après avoir récité, avec larmes, le *mea culpa* du repentir et t'avoir sincèrement promis de... recommencer à la première occasion, je reprends ma plume de chroniqueuse. Ce rôle pourtant n'est un peu difficile en ce moment.

Depuis le premier flocon de neige jusqu'au premier rayon de mai, tout ici, vois-tu, est marqué au coin de la monotonie. Ainsi s'épanouissant lentement dans leurs grands vases colorés, mes plantes continuent de projeter dans ma fenêtre l'ombre de leurs vertes branches, ma tourterelle volète toujours dans sa cage en faisant entendre ses gracieux roucoulements et mon chat, après avoir décrit mille et une courbes devant la patte de lapin que je lui ai offerte pour étrennes, vient invariablement ronfler, paisible et content, sur les genoux de sa maîtresse.

Mademoiselle Dutier elle-même, dont les ridicules ont si souvent égayé nos causeries, peut actuellement se comparer, à mon exemple, au rat de la fable dans son fromage. Seule aujourd'hui à son triste foyer, elle fait de sérieuses réflexions sur l'instabilité du bonheur et voit, d'un œil chargé de pleurs, ses illusions se disperser, l'une après l'autre, au souffle glacé de l'inconstance. Car, ma chère amie, il n'y a pas à se le dissimuler, si

« L'amour fait passer le temps,  
Le temps fait passer l'amour. »

et monsieur Cruchon prouve clairement, par ses retards multipliés, que déjà il veut secouer la chaîne de l'esclavage conjugal.

Attendu d'abord à Noël, en effet, le jeune notaire a ensuite dédaigné le rôle *du berger*. La nouvelle année l'a trouvé dans la même indifférence, et la bague d'engagement a fui de nouveau le doigt toujours tendu d'Angélique. A l'Épiphanie, nulle *manifestation* encore ! aucune *étoile* dans le ciel sombre de la pauvre fiancée !

Celle-ci de se désespérer, de reculer, tremblante, devant la coiffe de Ste-Catherine qui apparaît, flottante, à son horizon. Comme si, après tout, le célibat était une calamité, un stigmate infamant ! Comme si l'homme était l'objectif unique de la vie de la femme, ainsi qu'il a l'admirable humilité de le croire ! L'expérience de chaque jour ne prouve-t-elle pas, au contraire, que, dans la voie solitaire où s'engagent résolument la plupart des vieilles filles, le bonheur croît avec une abondance particulière ? Ne vois-tu pas, comme moi, Amélie, que plusieurs d'entre elles, au lieu de servir d'épouvantail à la jeunesse rieuse, savent, par les ressources d'un esprit joyeux encore sous les glaces de l'âge, la réunir autour de leurs blancs cheveux ?

Puis, qui comptera les mérites entassés, sous le secret de l'humilité, dans leur existence paisible ? Qui appréciera à sa juste valeur une utilité qu'elles semblent ignorer elles-mêmes et qu'en général on leur conteste, tout en jouissant ?... Je puis même dire que là où le rôle de l'épouse s'efface, le leur commence, rôle ingrat et sans gloire parfois, mais toujours sublime, dans son désintéressement. La maladie, par exemple, cloue-t-elle sur un lit de douleur le chef aimé d'une famille, la femme affaissée sous le poids de l'angoisse se verra souvent remplacée par la vieille sœur du patient. Forte de son dévouement, celle-ci veillera jour et nuit au chevet de la souffrance, avec la sollicitude de la sœur de charité et le courage de la martyre. Jamais elle ne songera à ménager des forces dont Dieu seul lui demandera compte. Et, dans les circonstances où il faudra prendre l'initiative d'un conseil ou d'une décision, elle sera là encore, avec son tact sûr, son expérience reconnue, pour trancher le nœud gordien d'une difficulté ou aplanir un obstacle.

Triomphant de ses soins, la mort brisera-t-elle la vie de l'époux et du père, la vieille fille ouvrira son cœur et sa bourse à la triste veuve, aux orphelins éplorés, et, pour porter sur leur navrante douleur l'élément de la distraction, elle cherchera même à ramasser quelques riantes épaves de ses jeunes années.

Si elle ne tient à la terre par aucun lien de famille, ou si une modeste aisance la dégage de ses préoccupations matérielles qui forcent l'âme la plus élevée de ramper sur le sol, on la verra souvent cultiver les arts avec succès ou chercher, dans les nobles distractions de l'étude, la satisfaction de ses goûts d'élite. Avec une bibliothèque remplie des meilleurs ouvrages, occupée-t-elle, dans son salon, la place d'honneur. Tout, dans cet appartement, respire la paix, le confort et le bien-être. Là, aucune trace de la négligence masculine, nul désordre choquant pour l'œil ; point de crachoir auquel le pied se heurte avec impatience, de cigares inachevés, puis jetés sans soin dans l'embrasure des croisées. Sur les tables, point de papiers épars ni de chapeau oublié, mais des livres symétriquement rangés, des fleurs brillantes et souvent renouvelées. Car, les chères vieilles filles, tu le sais, consacrent généralement à l'horticulture les loisirs qu'elle ne donnent pas à la prière.

La prière ! voilà le poème de leur vie, le secret de leur inaltérable sérénité, et, pour ma part, je connais un grand nombre d'hommes qui en bénéficient. Les ingrats l'oublient pourtant. Les vieux garçons surtout,

s'ennuyant sans doute d'entendre louer la justice de ces nouvelles *Aristides*, prononcent contre elles la sentence de l'ostracisme. Mais ces impitoyables censeurs ont beau s'élever, furieux ou caustiques, contre leurs émules dans le célibat, celles-ci n'en continuent pas moins de planer, insouciantes et fières, dans des sphères inaccessibles à la foule de leurs détracteurs.

Sans doute, chère Amélie, les vieilles filles ne ressemblent pas toutes au portrait que je viens de tracer. Quelques-unes, je le constate avec toi, ont le tort impardonnable de chercher sans cesse à incliner leur tête grisonnante sous la bénédiction nuptiale ; les autres, dédaignant les avertissements éclairés de leur miroir, adoptent des parures incompatibles avec leur âge. Mais s'ensuit-il de là que les travers de l'une retombent sur toutes les autres ? Faut-il qu'un jugement général s'appuie sur un cas particulier ?

Le sexe bourru par excellence attribue également aux vierges antiques une humeur inégale et acariâtre. C'est là encore un trait qui n'est commun qu'à un certain nombre d'entre elles. Car l'humeur, il ne faut pas l'oublier, est une question de caractère et non de condition. Je voudrais bien savoir, par exemple, si une personne, préalablement disposée à l'aigreur, verrait son caractère s'amollir au contact des soucis domestiques.

On dira encore, chère Amélie, que parmi les vieilles filles, il en est qui n'ont jamais été recherchées. Soit ; mais n'est-il pas vrai que plusieurs d'entre elles eussent mérité de l'être ? Celles qui vivent ignorées et incomprises sont-elles plus imparfaites que d'autres qui, après avoir fait le malheur du prochain avant le mariage, continuent le même métier, une fois le sacrement reçu ?... Ainsi Eugénie de Guerin, à qui nul hommage ne fut adressé, qui, pour tout amour n'eût que Dieu et son frère, n'aurait-elle pas réalisé les rêves du plus exigeant, comme du plus orgueilleux des époux ? Au reste, l'offrande d'un cœur vulgaire n'eût rencontré chez elle que le dédain et elle aimait mieux donner le sien à Celui qui l'avait fait si beau.

Oui, chère Amélie, dès ce jour, je choisis pour modèle la douce colombe de Cayla. Comme elle, bravant la maussaderie de l'âge et les préjugés de tous les bacheliers de la terre, je souris à la coiffe de Ste-Catherine. Car je la veux jolie, quoique sévère et d'avance j'y vois briller les roses du dévouement et de la piété.

Ta vieille amie en perspective,

MARGUERITE DESCHAMPS.

(A suivre)

## CHOSSES ET AUTRES

La lettre du cardinal Simeoni, que tous les journaux ont publié, a produit beaucoup d'émoi dans la province. Les mots "individus" employés dans cette lettre pour désigner les prêtres et, disait-on aussi, Mgr Lafleche, ont provoqué pas mal de commentaires. On s'est demandé quel mot latin avait été traduit par "individu" ? Un correspondant québécois du *Mail* nous renseigne à cet égard. Il est allé aux renseignements à l'archevêché et là, il a appris que l'original de la lettre était en italien, que le mot *individui* correspondant à notre mot individu s'y trouvait, et que cette lettre ne s'adressait nullement à Mgr Lafleche. On sait que notre confrère, M. Houde, a quitté la rédaction du *Monde* à la suite de la publication dans ce journal d'un article blâmant la lettre de Mgr Simeoni. Mis en demeure de désavouer l'article ou de voir des mesures prises contre son journal par l'autorité ecclésiastique, M. Houde s'est retiré en disant que sa conscience ne lui permettait pas de faire cette rétractation.

Guiteau devient furieux. Il parle contre ses avocats et exprime l'espoir d'en avoir d'autres. Sa santé est très chancelante. Il s'affaiblit tellement depuis quelques jours que les officiers de la prison pensent qu'il ne vivra pas assez longtemps pour subir la peine capitale.

Guiteau a été condamné à mort, samedi dernier, par le juge Cox. Il sera pendu le 30 juin prochain. Il lui reste ainsi près de cinq mois à "se voir."

La requête des adversaires de Laval, demandant au gouvernement fédéral de désavouer la loi passée par le Parlement de Québec, à sa dernière session, à l'effet d'autoriser l'Université-Laval à établir une succursale à Montréal, a été soumise au Conseil Privé, jeudi dernier. M. Pagnuelo et l'hon. Wm McDougall ont soutenu les allégations de la requête, lesquelles ont été combattues par M. A. Lacoste, au nom de l'Université.

Le banquet offert, la semaine dernière, par les citoyens de Holyoke, à M. Louis Fréchette, a eu un véritable succès. Le gouverneur de l'Etat, le président du Sénat, plusieurs sénateurs, des juges, le maire de la ville et un grand nombre de citoyens distingués y assistaient, ainsi que plusieurs délégués canadiens qui avaient tenu à honneur d'accompagner le poète lauréat. Des discours ont été prononcés par le gouverneur, par M. Fréchette, M. le juge Dugas, M. St. Pierre, ainsi